

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAVEURS COTIERES ET AFRICAINES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI 1, Lot 319, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAVEURS COTIERES ET AFRICAINES »

Objet :
- La restauration
- L'évènementiel
- La prestation de service traiteur

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation dans toute société existante ou en créer ;

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI 1, Lot 319, Ilot 15

Dirigeant(s) M SANZIE SANZIE LUC ACHILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12849 du 30/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84061/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

